

## **Compte-rendu du CHSCT du MAAF** **25 novembre 2016**

La réunion plénière de ce CHSCT du ministère est en fait une reconvoque de ses membres à la suite du Boycott de la FSU et FO, le 9 novembre dernier (voir déclaration liminaire).

L'administration n'a pas jugé pertinent de nous répondre avant cette réunion ; nous avons ainsi élaboré une deuxième déclaration (voir ci-joint).

La présidente a regretté ce boycott. Elle a néanmoins confessé que « personne n'était parfait » à propos du retard dans l'envoi des documents de travail. La FSU obtient néanmoins que l'administration réfléchisse à un 4ème CHSCT, afin de rendre les ordres du jour des CHSCT M moins chargés.

Sur l'articulation des CHSCTREA et des CoHS, Monsieur Clément, chef du SRH, a reconnu que la situation actuelle n'était pas satisfaisante mais que la diversité du point de vue des Organisations Syndicales (OS) à ce sujet retardait la décision. Une réponse cependant avant fin décembre est annoncée.

Sur le sujet sensible des suicides des agents du MAAF, que l'administration avait, jusqu'au boycott, voulu éviter d'évoquer au CHSCTM. J. Clément affirme que 3 drames de cette nature ont été recensés pendant son mandat mais que le ministère ne néglige pas la souffrance que cela induit. Il a ajouté que pour le collègue qui s'est suicidé dans une DDTM en Juin dernier, la commission de réforme locale s'était réunie et avait reconnu l'imputabilité au service.

*Pour la FSU : nous nous félicitons que ce sujet des suicides ne soit plus un tabou au CHSCTM. Bien entendu, il ne s'agit pas d'échanger sur la situation personnelle des agents mais sur les conditions de travail.*

### **1) Sécurité dans les établissements d'enseignement agricole**

La DGER était représentée par M. Schnäbele. Celui-ci présente la politique de sécurité des établissements scolaires (PPMS) tout en rappelant en amont les actions du ministre après les attentats de Paris (*bien-vivre ensemble* et *valeurs de la République*). Peu de jeunes radicalisés déclare-t-il ensuite, et une politique de limitation de sorties mal comprise par les équipes éducatives et les OS. 2 cas d'agents ont été soulignés mais il note plutôt que ce sujet anime parfois violemment la conférence virtuelle « expression libre » sur *firstclass*. Des échanges parfois vifs entre OS sur d'autres points, amènent d'ailleurs la DGER à réfléchir sur sa disparition.

*Pour la FSU : c'est une formation de l'élève-citoyen qui passe par l'évaluation et donc des heures doivent être affectées à l'emploi du temps des apprenants comme cela se fait à l'éducation nationale. Concernant la limitation des sorties, nous avons plutôt souligné le manque de concertation entre L'EN et le MAAF au sujet des classes mixtes.*

*Nous avons obtenu que la DGER élabore un tableau d'avancement sur la politique de sécurité des établissements par EPL pour suivre ceux qui élaborent le PPMS, ceux qui mettent en place des exercices et ceux qui vont plus loin encore, à savoir élaborent un retour d'expérience.*

## **2) Risques Psycho-Sociaux (RPS)**

*La FSU dénonce : Toujours 7 EPL pour lesquels les démarches ne sont pas engagées et de nombreux sites de l'enseignement supérieurs qui ne daignent même pas répondre au SRH.*

La DGER va s'atteler à solliciter à nouveau les 7 établissements concernés. L'administration semble impuissante, par contre, quant au *sup*.

## **3) plan de communication Handicap**

Le cabinet « *adesidées* » présente ce plan de communication pour 2017, qui semble très ambitieux.

Un appel à témoignage d'agents sur leurs difficultés de parcours en tant que travailleurs handicapés ainsi qu'un guide à l'usage des collègues est prévu.

*La FSU demande que le SRH envoie au DRAAF en note interne une information à ce sujet afin que cela soit inscrit à l'ordre du jour des CHSCTREA. Elle insiste sur le fait de bien définir le rôle des « ambassadeurs », présentés dans ce plan et condamne la baisse du fond FIPH qui semble se profiler pour 2017.*

L'administration semble plus confiante sur le dernier point.

## **4) Prestation de soutien psychologique dans le cadre d'un dispositif de prévention tertiaire des RPS**

Il s'agit d'une nouvelle prestation spécifique des RPS qui sera opérationnelle fin décembre 2016.

C'est une plateforme qui sera disponible 24Hsur 24 et 7j/7, selon le BAAS, le bureau de l'action sanitaire et sociale. Tous les agents dont l'État est employeur peuvent en bénéficier.

Une visite sur site par un psychologue du travail sera aussi possible.

*La FSU demande qu'une information à ce sujet soit faite aux agents concernés et que ce dispositif n'oublie les ACB.*

## **5) Médecine de prévention**

Une trentaine d'EPL sont encore concernés par l'absence de médecine de prévention ; peut-être même plus puisque la situation évolue chaque jour selon les termes même du BAAS.

Monsieur Clément a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'un problème de budget mais d'un manque de médecin du travail. Il a aussi ajouté que la mutualisation était une solution.

*Pour la FSU : la médecine de prévention est un enjeu majeur pour les agents surtout en cette période de montée des RPS et des TMS. Nous avons dit aussi que les solutions proposées dans certains départements ne sont pas acceptables (agents dirigés vers les médecins libéraux ou visites médicales regroupées sur quelques jours dans l'année avec un médecin de prévention d'un autre département). C'est pourquoi nous demandons le recrutement direct de médecins de prévention comme le recommande la DGAFP\*. C'est un dossier que nous suivrons avec la plus grande attention.*

*Le MAAF doit donc prendre ses responsabilités et faire en sorte que les agents puissent consulter le médecin de prévention.*

## **6) Plan d'action Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) en abattoir : état d'avancement**

La présidente a présenté le suivi du plan d'action de lutte contre les TMS décliné en 4 axes sur les années 2016/17/et 18.

Concernant l'axe 3 et le recours à une personne qualifiée, il nous a été précisé que le ministère avait opté pour les services d'un cabinet spécialisé au détriment d'un recrutement d'un ergonome.

La visite organisée à l'abattoir ELIVIA du Lion d'Angers le 24 novembre pour les membres du CHSCTM avait pour objet de découvrir le travail des inspecteurs et d'analyser la mise en place par une DDPP d'un plan de lutte contre les TMS dans les abattoirs.

*Pour la FSU : la présentation du plan de lutte contre les TMS dans la DDPP du Maine et Loire a montré combien la qualité du diagnostic initial était prépondérante et la nécessité d'une analyse rigoureuse afin d'apporter les bonnes réponses. En effet, l'analyse des situations de travail réalisée par cette DDPP n'a pas mis en évidence deux faits majeurs impactant l'ensemble des inspecteurs de cet abattoir. A savoir :*

- la vitesse de chaîne très élevée avec un seul agent à l'inspection des carcasses (80 animaux/heure abattus) générant ainsi des contraintes posturales intenses ;*
- le port obligatoire d'un harnais de sécurité pour les inspecteurs, (équipement particulièrement éprouvant pour les agents).*

*Si le MAAF veut véritablement lutter contre les TMS dans les abattoirs, il ne pourra faire l'économie d'une analyse scientifique des situations de travail au risque de se tromper sur le diagnostic et de ne pas répondre aux vrais enjeux de santé au travail que sont les TMS.*

## **7) Agressions : état d'avancement du groupe de travail du 29 septembre**

La présidente reconnaît que la préparation de cette réunion n'était pas satisfaisante. Elle ajoute qu'un guide agression du MAAF est en préparation et que 3 groupes de travail ont été constitués :

- agents d'accueil,
- agents en situation de contrôle,
- enseignement (hors violence entre apprenants).

*La FSU s'étonne que l'administration ne soit pas en mesure de présenter une actualisation d'un recensement des fiches de signalement d'agressions et demande que ce soit fait lors de la prochaine plénière.*

## **8) Projet note de service « crédits CHSCTM 2017 »**

Les crédits alloués seront les mêmes qu'en 2015, 2016 étant une année exceptionnelle car cofinancement de la DGER pour pallier le déficit d'agents formés en secourisme (risque d'attentats).

## **9) Présentation du projet de prévention de l'exposition aux substances chimiques des agents du MAAF**

La première étude initiée fin 2015 en collaboration avec l'INRA et le CNAM n'a pas été réalisée faute d'un financement par Ecophyto II\*.

L'administration propose donc une autre étude. Elle s'appuiera sur un arbre de décision qui sera proposé aux agents exposés. Un étudiant en Master II apportera ses services. L'étude débutera à partir de février 2017 pour une durée de six mois.

Les SIVEP\*\* seront aussi associés à cette étude (exposition à des gaz toxiques à l'ouverture des conteneurs).

*Pour la FSU : il y a urgence à engager un grand programme d'évaluation des expositions aux différents produits chimiques auxquels sont exposés les agents du MAAF. La FSU note qu'il n'est pas prévu d'objectiver le niveau de contamination des agents par des campagnes d'analyses. C'est là à première vue, le facteur limitant de l'étude.*

## **10) Questions diverses (toutes à la demande de la FSU)**

-maladie de lyme : rappeler, lors des sorties scolaires, les conséquences de ce risque.

Lien vers la rubrique SST du MAAF :

<https://intranet.agriculture.gouv.fr/intranet.national.agri/Maladie-de-Lyme-exposition-des>

- vaccination contre la leptospirose

Le docteur Benoliel déclare que la vaccination systématique est discutable car le vaccin n'est efficace que contre une souche (or il y en a 225). C'est donc bien une

vaccination au cas par cas qui est recommandée. Cependant, la prévention doit être renforcée : la dératisation doit être renforcée, les locaux alimentaires fermés.

-Retour à l'emploi après une longue maladie. Une note interne a été diffusée dans l'administration. Et pour les autres services ? M. Jourdan, adjoint au SRH n'est pas contre une diffusion dans l'enseignement technique et supérieur. Pour les services déconcentrés, cependant il serait plus prudent de connaître le contenu de projet d'ordonnance de la DGAFP, avant de publier sur ce sujet.

- Rapport santé sécurité au travail du CHSCT du MAAF : le SRH reconnaît que ce rapport n'a jamais été réalisé alors que le décret le prévoit ; seul un module de suivi sur les accidents du travail a été conçu.

- les représentants du CHSCTREA Rhône-Alpes/Auvergne ont obtenu une demande d'enquête au sujet de la mort accidentelle d'un enseignant. Ils sollicitent un membre du CHSCTM. Le SRH déclare que c'est statutairement pas possible.

La FSU prend acte que la présidente réfléchisse à un 4ème CHSCT et suggère que celui-ci se fasse dans un établissement d'enseignement agricole public.

\* : plan, à l'initiative du MAAF, pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

\*\* SIVEP : Service d'Inspection Vétérinaire et Phytosanitaire.

Vos représentants FSU au CHSCT-M :  
Didier Herbert (0629821965),  
Antonio Dos Santos (0160623300)  
Laurence Brault (0620806358)  
Olivier Gautié (0561003070)  
Jacques Tuzelet (0687717945)  
Olivier Jullin (0633837766.)